

**In.Te.S.A. S.p.A.**

**Prestataire de services de confiance qualifié**

**Guide opérationnel portant sur les procédures de signature  
électronique qualifiée à distance dans les secteurs bancaire et  
financier de FCA Bank**

**Résumé**

**IN.TE.S.A. - Iniziative Telematiche per Servizi Applicativi S.p.A.**

Siège social : Strada Pianezza, 289 - 10151 Turin - Italie

Capital Social 6 300 € entièrement versé

Date de constitution 05-03-1987

No de TVA et Numéro d'identification fiscale : 05262890014

Numéro R.E.A. [répertoire économique et administratif] : 696117

Société à associé unique appartenant à IBM Italia S.p.A. Group

Siège social :

Strada Pianezza, 289

10151 Turin

Tél. +39 011 192.16.111

marketine@intesa.it



## Sommaire

<b>Sommaire</b> .....	2
<b>Lois applicables</b> .....	3
<b>Définitions et Acronymes</b> .....	4
<b>A. Introduction</b> .....	5
<b>B. Validité</b> .....	6
<b>C. Données d'identification du QTSP, Prestataire de services de confiance qualifié</b> .....	6
<b>D. Responsabilité du guide opérationnel</b> .....	6
<b>E. Autorité de Certification (CA)</b> .....	7
<b>F. Autorité Locale d'Enregistrement (LRA)</b> .....	7
<b>G. Obligations</b> .....	7
<b>G.1. Obligations du prestataire de services de confiance qualifié (QTSP)</b> .....	7
<b>H. Obligations du titulaire</b> .....	8
<b>I. Obligations des autorités d'enregistrement externes (LRA)</b> .....	9
<b>J. Responsabilité et restrictions aux indemnisations</b> .....	10
<b>K. Responsabilité du QTSP – Restrictions aux indemnisations</b> .....	10
<b>L bis. Tarifs</b> .....	10
<b>L. Assurance</b> .....	11
<b>M. Identification des utilisateurs</b> .....	11
M.1.1. Limites d'utilisation .....	11

IN.TE.S.A. - Iniziative Telematiche per Servizi Applicativi S.p.A.

Siège social : Strada Pianezza, 289 - 10151 Turin - Italie  
 Capital Social 6 300 € entièrement versé  
 Date de constitution 05-03-1987  
 No de TVA et Numéro d'identification fiscale : 05262890014  
 Numéro R.E.A. [répertoire économique et administratif] : 696117  
 Société à associé unique appartenant à IBM Italia S.p.A. Group

Siège social :  
 Strada Pianezza, 289  
 10151 Turin  
 Tél. +39 011 192.16.111  
 marketine@intesa.it



## Lois applicables

Texte Unique – Décret du président de la République 445/00 et ses modifications et ajouts ultérieurs	Décret du président de la République italienne no 445 du 28 Décembre 2000. « Texte unique des dispositions législatives et règlementaires en matière de documentation administrative ». Appelé ci-après plus simplement TU [Testo Unico].
Code de l'Administration numérique – Décret législatif italien no 82/05 et ses modifications et ajouts ultérieurs	Décret législatif italien no 82 du 7 mars 2005. « Codice dell'amministrazione Digitale » (Code de l'Administration Numérique). Appelé ci-après plus simplement CAD.
Décret du premier ministre italien 22/02/2013 <i>Nouvelles règles techniques</i> et ses modifications et ajouts ultérieurs	Décret du président du Conseil des ministres italien du 22 février 2013 « Règles techniques en matière de génération, application et vérification des signatures électroniques avancées, qualifiées et numériques, en vertu des articles 20, paragr. 3, 24 paragr. 4, 28 paragr. 3, 32 paragr. 3 point b), 35 paragr. 2, 36 paragr. 2, et 71 » (du CAD, ed.). Ci-après appelé également <i>DPCM [Decreto del Presidente del Consiglio dei Ministri]</i> .
Règlement (EU) No 910/2014 (eIDAS) et ses modifications et ajouts ultérieurs	Règlement (EU) no 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014, sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur et abrogeant la directive 1999/93/CE. Appelé ci-après simplement Règ. eIDAS.
RGPD Règlement général sur la protection des données et ses modifications et ajouts ultérieurs	Règlement (EU) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données). Appelé ci-après plus simplement RGPD.
	RÉSOLUTION
	.

Le présent document est régi par le droit italien ; INTESA déclare et certifie cependant que son contenu est conforme au règlement eIDAS,

IN.TE.S.A. - Iniziative Telematiche per Servizi Applicativi S.p.A.

Siège social : Strada Pianezza, 289 - 10151 Turin - Italie  
Capital Social 6 300 € entièrement versé  
Date de constitution 05-03-1987  
No de TVA et Numéro d'identification fiscale : 05262890014  
Numéro R.E.A. [répertoire économique et administratif] : 696117  
Société à associé unique appartenant à IBM Italia S.p.A. Group

Siège social :  
Strada Pianezza, 289  
10151 Turin  
Tél. +39 011 192.16.111  
marketine@intesa.it



## Définitions et Acronymes

<b>AgID</b>	<i>Agenzia per l'Italia Digitale (Agence pour l'Italie Numérique, anciennement CNIPA et DigitPA) – <a href="http://www.agid.gov.it">www.agid.gov.it</a>.</i> Organisme de surveillance en vertu du règlement EU 910/2014 (eIDAS). Appelé ci-après simplement l'Agence.
<b>QTSP, Qualified Trust Service Provider (Prestataire de services de confiance qualifié). Autorité de certification accréditée</b>	<i>Prestataire de services de confiance qualifié.</i> Personne physique ou morale qui fournit un ou plusieurs services de confiance qualifiés. Anciennement <i>Autorité de certification accréditée</i> , conformément au CAD. Dans le cadre du présent document, il s'agit du QTSP In.Te.S.A. S.p.A.
<b>Service de confiance qualifié</b>	Service électronique fourni par un prestataire comprenant les éléments visés à l'art. 3, point 16) et point 17) du règlement EU 910/2014 (eIDAS). Dans le cadre du présent document, il s'agit du QTSP In.Te.S.A. S.p.A. mettant à disposition les services qualifiés de signature électronique, de validation temporaire électronique et tout autre service lié.
<b>Certificat qualifié de signature électronique</b>	Attestation électronique associant les données de validation d'une signature électronique à une personne physique et confirmant au minimum le nom ou le pseudonyme de cette personne. Elle est délivrée par un prestataire de services de confiance qualifié et remplit les exigences visées à l'annexe I du Règlement (EU) 910/2014 (eIDAS).
<b>CRL</b>	Certificate Revocation List, liste des certificats révoqués, où figurent tous les certificats révoqués ou suspendus, que l'autorité de certification, à l'origine de leur délivrance, ne considère plus comme valides.
<b>OCSP</b>	Online Certificate Status Protocol (Protocole de vérification de certificat en ligne) : service de vérification du statut de validité du certificat, selon le protocole OCSP.
<b>Document informatique</b>	Le document électronique où figure la représentation des actes, faits ou données ayant une pertinence juridique
<b>QES - Signature électronique qualifiée DS - Signature numérique</b>	Signature électronique générée par un dispositif de création de signature électronique qualifiée reposant sur un certificat qualifié pour les signatures électroniques. Elle coïncide, en Italie, avec la Signature numérique [Digital Signature] définie à l'art.1, paragr. 1, point s) du CAD : une signature électronique qualifiée reposant sur un système de clés cryptographiques, l'une publique et l'autre privée, reliées l'une à l'autre – permettant au titulaire, via la clé privée, et au destinataire, à l'aide de la clé publique, de prouver et de vérifier l'origine et l'intégrité d'un document informatique ou d'un ensemble de documents informatiques.
<b>Signature à distance</b>	Une procédure spéciale de signature électronique qualifiée ou de signature numérique, générée sur HSM encadrée et gérée sous la responsabilité de l'autorité de certification accréditée, qui permet de garantir le contrôle exclusif des clés privées de la part de leurs titulaires.
<b>HSM - Hardware Security Module</b>	Dispositifs pour la création de la signature électronique qualifiée, lorsqu'ils remplissent les conditions visées à l'annexe II du Reg. (EU) 910/2014. Appelés également <i>Dispositifs de signature</i> .
<b>Qualified Electronic Time Stamp (Horodatage électronique qualifié)</b>	Données au format électronique qui associent d'autres données au format électronique à une date et heure précises, afin de prouver que ces dernières existaient à ce moment précis. Elles remplissent les exigences de l'art. 42 du règlement eIDAS.
<b>CA – Certification Authority (Autorité de certification)</b>	Autorité qui délivre les certificats pour la signature électronique.
<b>RA – Registration Authority (Autorité d'enregistrement)</b>	Autorité en charge de l'enregistrement : entité, nommée par le QTSP, en charge de l'enregistrement et de la vérification des informations (notamment de l'identité du titulaire) requises par le QTSP afin de délivrer le certificat qualifié.

### IN.TE.S.A. - Iniziative Telematiche per Servizi Applicativi S.p.A.

Siège social : Strada Pianezza, 289 - 10151 Turin - Italie  
Capital Social 6 300 € entièrement versé  
Date de constitution 05-03-1987  
No de TVA et Numéro d'identification fiscale : 05262890014  
Numéro R.E.A. [répertoire économique et administratif] : 696117  
Société à associé unique appartenant à IBM Italia S.p.A. Group

### Siège social :

Strada Pianezza, 289  
10151 Turin  
Tél. +39 011 192.16.111  
[marketine@intesa.it](mailto:marketine@intesa.it)



## e-Trustcom Services Line

<i>Registre des certificats</i>	L'ensemble d'un ou de plusieurs fichiers informatiques, conservé par l'autorité de certification, contenant tous les certificats délivrés.
<i>Demandeur</i>	La personne physique qui demande le certificat.
<i>Titulaire</i>	La personne physique pour laquelle le certificat qualifié est délivré, autorisée à l'utiliser afin d'apposer sa signature numérique.
<i>Client Prospect</i>	Le client (ou client potentiel appelé <i>Prospect</i> ) de la banque ou de l'institut financier.
<i>Référence temporelle</i>	Information contenant la date et l'heure, associée à un ou plusieurs documents informatiques.
<i>TSA - Time Stamping Authority (autorité en charge de l'horodatage)</i>	Autorité délivrant les horodatages électroniques.
<i>Entité juridique</i>	Société associée de FCA Bank

## A. Introduction

Le présent document constitue le *Guide opérationnel portant sur les procédures de signature électronique qualifiée à distance dans les secteurs bancaire et financier* (ci-après, le *Guide opérationnel* ou simplement *GO*) préparé par le QTSP In.Te.S.A. S.p.A.

Le contenu du présent document respecte les prescriptions du Guide opérationnel portant sur les procédures de signature électronique qualifiée à distance dans les secteurs bancaire et financier du QTSP INTESA, dont il est un extrait.

Pour toutes les matières non traitées explicitement dans ce guide, on se référera au manuel opérationnel susmentionné (ci-après le *Guide opérationnel* ou *MO*).

Le contenu de ce document respecte les prescriptions des règles techniques figurant dans le Décret du président du Conseil des ministres du 22 février 2013 (ci-après *DPCM*) et le Décret législatif italien no 82 du 07 mars 2005, comprenant le « Codice di Amministrazione Digitale » (Code d'administration numérique) ci-après « *CAD* » et ses modifications et ajouts ultérieurs et est conforme au Règlement (EU) 910/2014 (ci-après, Règ. eIDAS).

Ce document décrit les règles et les procédures opérationnelles du prestataire de services de confiance qualifié *In.Te.S.A. S.p.A.* (ci-après, *QTSP INTESA*, *Autorité de certification* ou simplement *INTESA*) pour la délivrance des certificats qualifiés, la génération et la vérification de la signature électronique qualifiée et les procédures liées au service de validation temporelle, conformément à la réglementation en vigueur, lorsque cette dernière est gérée dans le cadre des projets bancaires ou financiers de FCA Bank.

Pour les projets de ce genre, FCA Bank (ou ses filiales, selon le pays concerné) fera également office d'autorité d'enregistrement locale (ci-après *LRA*, *Local Registration Authority*) au nom du QTSP INTESA, et les membres du réseau de revendeurs autorisés agiront eux aussi en tant que délégués de l'autorité d'enregistrement locale pour le compte de cette dernière.

À cet égard, seules les personnes identifiées par FCA Bank et par les *LRA* qui, en vertu d'un accord spécial avec le QTSP INTESA, sont autorisées à agir en tant qu'autorité d'enregistrement, pourront être titulaires d'un certificat qualifié.

On souligne ainsi que l'ensemble des processus de signature de documents faisant l'objet du présent guide opérationnel sera mis en œuvre exclusivement dans le cadre des applications bancaires ou financières de FCA Bank.

Les activités décrites dans le présent guide opérationnel sont réalisées dans le respect du règlement EU

**IN.TE.S.A. - Iniziative Telematiche per Servizi Applicativi S.p.A.**

Siège social : Strada Pianezza, 289 - 10151 Turin - Italie  
 Capital Social 6 300 € entièrement versé  
 Date de constitution 05-03-1987  
 No de TVA et Numéro d'identification fiscale : 05262890014  
 Numéro R.E.A. [répertoire économique et administratif] : 696117  
 Société à associé unique appartenant à IBM Italia S.p.A. Group

**Siège social :**

Strada Pianezza, 289  
 10151 Turin  
 Tél. +39 011 192.16.111  
 marketine@intesa.it



910/2014 (eIDAS).

## B. Validité

Le contenu de ce document s'applique au QTSP INTESA (à savoir à ses infrastructures logistiques et techniques et à son personnel), aux titulaires des certificats délivrés par ce dernier et à tous ceux qui utilisent ces certificats afin de vérifier l'authenticité et l'intégrité des documents sur lesquels une signature électronique qualifiée est apposée, y compris par le biais d'horodatages qualifiés délivrés par le QTSP INTESA, FCA Bank et les autorités d'enregistrement locales.

## C. Données d'identification du QTSP, Prestataire de services de confiance qualifié

La société **In.Te.S.A. S.p.A.** constitue le QTSP (Qualified Trust Service Provider, Prestataire de services de confiance qualifié). Les informations permettant son identification sont reportées ci-dessous.

<b>Nom de la société</b>	<b>In.Te.S.A. S.p.A.</b>
<b>Siège social</b>	<b>Strada Pianezza, 289 10151 Turin</b>
<b>Représentant légal</b>	<b>Administrateur délégué</b>
<b>No d'inscription au</b>	<b>Registre du commerce de Turin 1692/87</b>
<b>No de TVA</b>	<b>05262890014</b>
<b>No de téléphone (standard)</b>	<b>+39 011 19.216,111</b>
<b>Site Internet</b>	<b>www.intesa.it</b>
<b>Courriel</b>	<b>marketing@intesa.it</b>
<b>Adresse (URL) du registre des certificats</b>	<b>ldap://x500.e-trustcom.intesa.it</b>
<b>Identificateur d'objet ISO (OID)</b>	<b>1.3.76.21.1</b>

## D. Responsabilité du guide opérationnel

Conformément à l'art. 40, paragr. 3 point c) du DPCM, l'autorité de certification INTESA est responsable de ce guide opérationnel et veille à sa préparation et à sa publication.

Afin de recueillir les éventuelles observations et demandes d'éclaircissements, INTESA met à disposition les moyens de communication suivants :

une adresse électronique : [e-trustcom@intesa.it](mailto:e-trustcom@intesa.it)

[marketing@intesa.it](mailto:marketing@intesa.it)

un numéro de téléphone :

+39 011 192 16 111

un service d'assistance

pour les appels depuis l'Italie : 800 80 50 93

pour les appels depuis l'étranger : +39 02 871 193 396

**IN.TE.S.A. - Iniziative Telematiche per Servizi Applicativi S.p.A.**

Siège social : Strada Pianezza, 289 - 10151 Turin - Italie

Capital Social 6 300 € entièrement versé

Date de constitution 05-03-1987

No de TVA et Numéro d'identification fiscale : 05262890014

Numéro R.E.A. [répertoire économique et administratif] : 696117

Société à associé unique appartenant à IBM Italia S.p.A. Group

**Siège social :**

Strada Pianezza, 289

10151 Turin

Tél. +39 011 192.16.111

[marketing@intesa.it](mailto:marketing@intesa.it)



## E. Autorité de Certification (CA)

Conformément aux dispositions du DPCM, du CAD et du règlement eIDAS, INTESA exerce l'activité de prestataire de services de confiance qualifié. Cette activité recouvre les services de confiance qualifiés comprenant la création, la vérification et la validation de signatures électroniques, cachets électroniques ou validations temporaires électroniques (horodatage).

## F. Autorité Locale d'Enregistrement (LRA)

Pour la mise en œuvre du type de service particulier proposé (signature électronique qualifiée à distance pour des applications bancaires et financières) décrit dans ce guide opérationnel, le QTSP INTESA délègue les fonctions d'autorité d'enregistrement à FCA Bank (ou à ses filiales selon le pays concerné) ; cette dernière délègue, à son tour, les activités des autorités en charge de l'enregistrement aux représentants des autorités d'enregistrement locales, qui s'engagent à exercer les activités suivantes :

- Identification du titulaire ;
- Enregistrement du titulaire ;

Durant l'exercice de leur fonction d'autorité en charge de l'enregistrement, FCA Bank et les autorités locales d'enregistrement doivent également s'assurer que les activités d'identification respectent les règlements en vigueur ainsi que les dispositions du présent Guide opérationnel.

## G. Obligations

### G.1. Obligations du prestataire de services de confiance qualifié (QTSP)

Lors de l'exercice de son activité, le prestataire de services de confiance qualifié (ci-après *Autorité de certification accréditée*) respecte les dispositions du :

- Décret législatif no 82 du 7 mars 2005 et ses modifications ultérieures.
- Décret du président du conseil des ministres du 22 février 2013.
- Règlement (EU) 2016/679 (RGPD)
- Règlement (EU) 910/2014 (eIDAS)

En particulier, le QTSP :

- adopte toutes les mesures organisationnelles et techniques nécessaires afin d'éviter tout dommage à autrui ;
- se conforme aux règles techniques indiquées dans le DPCM et ses modifications et ajouts ultérieurs ;
- garantit la conformité de son système de qualité aux normes ISO 9001 ;
- assure que le dispositif pour la génération des signatures (HSM) remplit les conditions de sécurité prévues par l'art. 29 du règlement eIDAS ;
- délivre et publie le certificat qualifié, sauf indication contraire du titulaire, conformément à l'art.32 du CAD ;

IN.TE.S.A. - Iniziative Telematiche per Servizi Applicativi S.p.A.

Siège social : Strada Pianezza, 289 - 10151 Turin - Italie  
Capital Social 6 300 € entièrement versé  
Date de constitution 05-03-1987  
No de TVA et Numéro d'identification fiscale : 05262890014  
Numéro R.E.A. [répertoire économique et administratif] : 696117  
Société à associé unique appartenant à IBM Italia S.p.A. Group

Siège social :

Strada Pianezza, 289  
10151 Turin  
Tél. +39 011 192.16.111  
marketine@intesa.it



## e-Trustcom Services Line

- fournit aux demandeurs, de façon claire et explicite, des informations sur la procédure de certification, les exigences techniques nécessaires pour y accéder, les caractéristiques et limites d'utilisation des signatures délivrées avec le service de certification ;
- se conforme aux mesures de sécurité en matière de traitement des données à caractère personnel (RGPD) ;
- garantit que la date et l'heure de délivrance, de révocation et de suspension des certificats électroniques sont spécifiées avec précision ;
- conserve un enregistrement, y compris électronique
  - I. de la demande de Certificat Électronique à usage unique
  - II. de la politique de confidentialité, conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD).
  - III. des documents d'identité

sur une durée de 20 (vingt) ans (conformément aux dispositions de la loi italienne, à savoir l'article 28 du décret législatif italien no 82 du 7 mars 2005), afin notamment de fournir la preuve de la certification dans l'éventualité de procédures judiciaires ;

- Assure que le code d'identification (de propriété exclusive du QTSP) attribué à chaque titulaire est univoque parmi ses utilisateurs ;
- Fournit, sur des moyens de communication durables, toutes les informations utiles aux personnes requérant le service de certification. Ces informations comprennent : les termes et conditions précises d'utilisation du certificat, incluant toute limitation d'utilisation, l'existence d'un système d'accréditation facultatif et les procédures de réclamation et de résolution des litiges. Ces informations, pouvant être transmises par voie électronique, doivent être rédigées dans un langage clair et compréhensible avant l'accord entre la personne demandant le service et le QTSP ;
- Utilise des systèmes fiables pour la gestion du registre des certificats de façon à garantir que seules les personnes autorisées peuvent saisir et modifier les données, que l'authenticité des informations peut être vérifiée, que le public ne peut consulter les certificats que dans les cas autorisés par le titulaire du certificat et que l'opérateur peut percevoir tout événement compromettant les exigences de sécurité ; Enregistre les certificats qualifiés délivrés dans le journal d'audit en indiquant la date et l'heure de délivrance.

Dans le respect de l'art. 14 du DPCM, l'autorité de Certification fournit ou indique au moins un système permettant de vérifier les signatures numériques.

En outre, le QTSP :

- génère un certificat qualifié pour chacune des clés d'une signature électronique avancée utilisées par l'AgID pour signer la liste publique des autorités de certification, et le publie dans son registre des certificats en vertu de l'art. 42 du DPCM et de l'article 21 du règlement eIDAS ;
- indique un système de vérification de la signature électronique, visé par l'art. 10 du DPCM ;
- garde une copie de la liste, signée par l'AGID, des certificats associés aux clés de certification visées à l'art. 43 du DPCM, et la met à disposition du public par voie télématique comme prévu par l'art. 42, paragr. 3, du DPCM.

---

## H. Obligations du titulaire

Le titulaire faisant la demande d'un certificat qualifié pour les services décrits dans le présent guide

IN.TE.S.A. - Iniziative Telematiche per Servizi Applicativi S.p.A.

Siège social : Strada Pianezza, 289 - 10151 Turin - Italie

Capital Social 6 300 € entièrement versé

Date de constitution 05-03-1987

No de TVA et Numéro d'identification fiscale : 05262890014

Numéro R.E.A. [répertoire économique et administratif] : 696117

Société à associé unique appartenant à IBM Italia S.p.A. Group

Siège social :

Strada Pianezza, 289

10151 Turin

Tél. +39 011 192.16.111

marketine@intesa.it



opérationnel est un client de FCA Bank.

Le titulaire recevra un certificat qualifié pour la signature électronique qualifiée à distance, qui lui permettra d'apposer sa signature pour conclure des contrats ou souscrire des documents liés aux produits et/ou aux services offerts par FCA Bank.

Le titulaire est tenu de conserver les informations nécessaires pour l'utilisation de sa clé privée de signature de façon adéquate et d'adopter toutes les mesures organisationnelles et techniques appropriées afin d'éviter tout dommage à autrui (CAD, art. 32, paragr. 1).

Le titulaire de la clé doit en outre :

- fournir toutes les informations requises par le QTSP, et garantir leur exactitude sous sa responsabilité ;
- envoyer la demande de certification selon les modalités indiquées dans ce guide opérationnel ;
- informer le QTSP, y compris par l'intermédiaire des autorités d'enregistrement locales, de toute variation des informations fournies au moment de l'enregistrement : données personnelles, résidence, contacts téléphoniques, adresse électronique, etc. ;
- conserver avec le plus grand soin les informations concernant l'habilitation à l'utilisation de la clé privée ;
- envoyer les demandes éventuelles de révocation ou de suspension du certificat qualifié conformément aux indications du présent guide opérationnel.

## I. Obligations des autorités d'enregistrement externes (LRA)

Pour des raisons liées à la fourniture du service, et dans les pays suivants :

- Italie
- Espagne
- Portugal
- France
- Pologne
- Autriche
- Allemagne
- Pays-Bas
- Grèce

Le QTSP In.Te.S.A. S.p.A. délègue la fonction d'autorité d'enregistrement aux autorités d'enregistrement locales (qui la délèguent à leur tour à leurs représentants) conformément au Contrat de mandat spécifique, conclu avec FCA Bank et signé par les deux parties.

En particulier, les RA externes mettent en œuvre les activités suivantes :

- identification sûre de la personne demandant la certification (ci-après le titulaire du certificat) ;
- enregistrement du demandeur ou du titulaire ;
- remise au titulaire des codes lui permettant d'accéder à sa clé de signature, dans le respect des articles 8 et 10 paragr. 2 du DPCM ;
- envoi de la documentation signée au département RA du QTSP INTESA, sous réserve d'accords ultérieurs figurant dans le contrat de mandat.

Le contrat de mandat établit explicitement les obligations prévues pour les LRA, dont le respect est surveillé

IN.TE.S.A. - Iniziative Telematiche per Servizi Applicativi S.p.A.

Siège social : Strada Pianezza, 289 - 10151 Turin - Italie  
Capital Social 6 300 € entièrement versé  
Date de constitution 05-03-1987  
No de TVA et Numéro d'identification fiscale : 05262890014  
Numéro R.E.A. [répertoire économique et administratif] : 696117  
Société à associé unique appartenant à IBM Italia S.p.A. Group

Siège social :

Strada Pianezza, 289  
10151 Turin  
Tél. +39 011 192.16.111  
marketine@intesa.it



par le QTSP INTESA.

En particulier, il est demandé aux LRA de :

- veiller à ce que les activités d'identification se déroulent dans le respect des réglementations en vigueur (le CAD et ses modifications et ajouts ultérieurs, le DPCM, le règlement eIDAS et les réglementations en matière d'anti-recyclage) ;
- utiliser et traiter les données à caractère personnel obtenues au moment de la reconnaissance conformément au RGPD ;
- mettre à disposition du QTSP INTESA le matériel collecté durant la phase d'identification et d'enregistrement.

---

## J. Responsabilité et restrictions aux indemnisations

---

### K. Responsabilité du QTSP – Restrictions aux indemnisations

Le QTSP INTESA est responsable vis-à-vis des titulaires de la conformité à toutes les obligations dérivant de l'accomplissement des activités prévues par le DPCM, le RGPD, le CAD et le règlement eIDAS (et ses modifications et ajouts ultérieurs) comme décrit au parag. *0. Obligations du prestataire de services de confiance qualifié* (QTSP).

Sous réserve des cas de conduite malveillante ou de négligence (Art. 13, règlement eIDAS), INTESA n'est pas responsable des conséquences dérivant d'une utilisation des certificats autre que celle prévue par l'art. 5 du DPCM, et notamment pour le non-respect des indications du présent guide opérationnel et/ou de la réglementation en vigueur de la part du titulaire et de la tierce partie concernée.

De même, INTESA ne sera pas retenue responsable des conséquences dérivant de circonstances non attribuables à cette dernière, telles que, de manière non exhaustive : les calamités naturelles, les mauvais services ou fonctionnements techniques et logistiques indépendants de son contrôle, les interventions des autorités, les révoltes ou actes de guerre affectant également ou uniquement les entités dont INTESA se sert pour la prestation de ses services de certification.

Le QTSP INTESA ne sera pas retenu responsable des dommages dérivant d'une utilisation non conforme du certificat qualifié pour la signature numérique à distance, en relation avec la restriction de son utilisation comme spécifié au parag. *0*.

Après avoir consulté le présent guide opérationnel, le titulaire doit mettre en œuvre toutes les mesures de prudence nécessaires afin d'éviter les dommages à autrui liés à une mauvaise utilisation du matériel fourni par l'autorité de certification accréditée. En particulier, les dispositifs OTP et les codes secrets requis pour accéder aux clés de signature doivent être conservés avec le plus grand soin.

Conformément à l'art. 32, parag. 4 du CAD, le QTSP INTESA est responsable de l'identification de la personne demandant un certificat de signature qualifiée, y compris lorsque cette fonction est déléguée à des tierces parties.

---

## L bis. Tarifs

FCA Bank fournit le service à ses clients. Les frais pour la délivrance, le renouvellement, la révocation et la suspension du certificat qualifié sont pris en charge par FCA Bank et ne sont pas supportés par les Clients.

IN.TE.S.A. - Iniziative Telematiche per Servizi Applicativi S.p.A.

Siège social : Strada Pianezza, 289 - 10151 Turin - Italie

Capital Social 6 300 € entièrement versé

Date de constitution 05-03-1987

No de TVA et Numéro d'identification fiscale : 05262890014

Numéro R.E.A. [répertoire économique et administratif] : 696117

Société à associé unique appartenant à IBM Italia S.p.A. Group

Siège social :

Strada Pianezza, 289

10151 Turin

Tél. +39 011 192.16.111

marketine@intesa.it



## L. Assurance

Le QTSP INTESA bénéficie de contrats d'assurance pour la couverture des risques liés à l'activité et des dommages provoqués à des tiers, dont le contenu est conforme aux exigences nécessaires pour l'exercice de l'activité professionnelle en question.

L'AgID a reçu une déclaration spécifique concernant l'existence dudit contrat.

## M. Identification des utilisateurs

Le QTSP doit vérifier avec certitude l'identité du demandeur lors de sa première demande de délivrance du certificat qualifié.

Cette opération est confiée aux autorités d'enregistrement locales qui, conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur en matière d'anti-recyclage, identifieront et enregistreront le titulaire.

En ce qui concerne les renouvellements ultérieurs, s'ils ont lieu lorsque le certificat qualifié est encore valide, cette activité ne devra pas être répétée : le titulaire veillera à communiquer au QTSP, par l'intermédiaire des LRA, les changements éventuels concernant ses données d'enregistrement.

Les données d'enregistrement requises pour la mise en place du service faisant l'objet du présent document comprennent :

- prénom et nom ;
- date de naissance ;
- ville ou pays étranger de naissance ;
- adresse du domicile ;
- numéro de téléphone portable ;
- courriel ;
- type et numéro du document d'identité présenté ;
- autorité ayant délivré le document et date et lieu de délivrance et d'expiration.

Au terme du processus d'enregistrement, le titulaire recevra des instructions permettant d'activer un système logiciel d'authentification qui générera un mot de passe à usage unique sur le dispositif mobile du titulaire et pourra ainsi être utilisé comme outil d'authentification des systèmes de signature à distance.

Durant cette phase, le titulaire recevra également les informations nécessaires lui permettant de changer à tout moment le numéro de portable fourni précédemment.

En outre, avant de demander un certificat qualifié, le titulaire doit :

- consulter le guide opérationnel du QTSP INTESA ;
- autoriser FCA Bank et les LRA au traitement de ses données à caractère personnel pour les fins liées à la délivrance d'un certificat qualifié pour les signatures électroniques.

La documentation indiquée ci-dessus, concernant l'enregistrement du titulaire doit être conservée pendant 20 (vingt) ans à compter de l'expiration du certificat.

### M.1.1. Limites d'utilisation

Le certificat qualifié pour les signatures électroniques, délivré dans le cadre des services décrits dans le présent guide et offerts par FCA Bank est toujours soumis à des limites d'utilisation.

La formule habituelle est la suivante :

« Ce certificat est valable exclusivement pour les signatures numériques automatiques utilisées pour les documents et/ou les contrats liés aux produits et/ou aux services offerts ou distribués par l'entité juridique ».

Des limites d'utilisation particulières pourront être convenues avec FCA Bank.

IN.TE.S.A. - Iniziative Telematiche per Servizi Applicativi S.p.A.

Siège social : Strada Pianezza, 289 - 10151 Turin - Italie  
 Capital Social 6 300 € entièrement versé  
 Date de constitution 05-03-1987  
 No de TVA et Numéro d'identification fiscale : 05262890014  
 Numéro R.E.A. [répertoire économique et administratif] : 696117  
 Société à associé unique appartenant à IBM Italia S.p.A. Group

Siège social :

Strada Pianezza, 289  
 10151 Turin  
 Tél. +39 011 192.16.111  
[marketing@intesa.it](mailto:marketing@intesa.it)



INTESA n'est pas responsable des dommages dérivant de l'utilisation d'un certificat qualifié en cas de non-respect des limites imposées pour son utilisation.

**IN.TE.S.A. - Iniziative Telematiche per Servizi Applicativi S.p.A.**

Siège social : Strada Pianezza, 289 - 10151 Turin - Italie  
Capital Social 6 300 € entièrement versé  
Date de constitution 05-03-1987  
No de TVA et Numéro d'identification fiscale : 05262890014  
Numéro R.E.A. [répertoire économique et administratif] : 696117  
Société à associé unique appartenant à IBM Italia S.p.A. Group

Siège social :  
Strada Pianezza, 289  
10151 Turin  
Tél. +39 011 192.16.111  
marketine@intesa.it

